

**CICM**

La *coopération*  
internationale  
au **Crédit Mutuel**



# Les *pionniers* du Mutualisme



■ 1840. La révolution industrielle est devenue une réalité. Les technologies nouvelles permettent maintenant de multiplier le travail humain. Des concepts nouveaux apparaissent : le rendement, la rentabilité. La concurrence devient impitoyable. L'industrie naissante a des besoins croissants de main-d'œuvre à bon marché entraînant de profonds bouleversements sociaux.

■ Devant la détresse matérielle et l'isolement du monde paysan et ouvrier, des hommes se dressent. Certains choisissent la lutte syndicale et politique. D'autres, préférant une action plus directe d'entraide, définissent les premiers principes de ce qu'on appellera le Mutualisme.



■ C'est en Allemagne que Frédéric-Guillaume Raiffeisen réussit à mettre en pratique ces idées en créant les premières Caisses de Crédit Mutuel. Son but : remédier à la situation précaire de l'agriculteur que les mauvaises récoltes livraient à l'usurier. Pour Raiffeisen, les Caisses ne sont pas seulement un mécanisme de crédit, mais aussi un instrument de promotion sociale et morale.

■ En France, Louis Durand s'inspire de ses idées et les applique à son tour. Ainsi, dès l'origine, le Crédit Mutuel combat l'usure et donne à l'argent une finalité sociale : l'entraide.



# 20 ans d'engagement international



## ■ Des valeurs et des principes mutualistes au service des pays émergents

Le Crédit Mutuel, 5<sup>ème</sup> groupe bancaire français, né à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, applique toujours aujourd'hui les principes coopératifs et mutualistes initiés par son fondateur.

### EN RÈGLE GÉNÉRALE

- les crédits ne sont accordés qu'aux Sociétaires,
- les Sociétaires sont responsables solidairement,
- l'action des Caisses est limitée à une zone restreinte,
- les fonctions d'administrateur sont bénévoles,
- l'excédent financier n'est pas distribué.

Aujourd'hui près de 330 000 coopératives se réclament de ces idées dans une centaine de pays.

Le Crédit Mutuel fonde son action internationale sur la promotion de ces valeurs, clé d'un développement économique et social efficace pour des mouvements coopératifs à la recherche d'autonomie.

Ses choix d'intervention en faveur d'un pays ou d'un mouvement ne sont pas dictés par des critères de rentabilité financière mais par la capacité politique, économique et culturelle de ces acteurs à partager ces valeurs mutualistes.

En une vingtaine d'années, le Crédit Mutuel a développé diverses formes de coopération avec l'Afrique, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine et l'Europe Centrale et Orientale.



## ■ Des actions en faveur du développement des économies locales

L'action du Crédit Mutuel vise à mobiliser l'épargne de proximité et à développer la micro-économie en permettant l'accès de tous aux services bancaires. Cela signifie développer des structures viables tant sur le plan technique qu'administratif, financier et politique. Son intervention peut avoir lieu dans le cadre de la création d'un réseau ou d'un soutien à une organisation bancaire mutualiste existante.

Le Crédit Mutuel participe au développement autonome et démocratique de mouvements coopératifs mutualistes avec des administrateurs formés et garants de leur indépendance.

## ■ Des partenariats solides et diversifiés

Engagé depuis 20 ans dans la coopération internationale, le Crédit Mutuel détient un véritable savoir-faire en matière de partenariat.

Lors de ses différentes missions à l'étranger, l'accompagnement de partenaires venant de divers horizons est un atout précieux pour agir efficacement.

### LES PARTENAIRES DU CRÉDIT MUTUEL

- bailleurs de fonds nationaux et internationaux,
- organisations non gouvernementales françaises et européennes,
- autres établissements bancaires.





# Partage des *compétences* et *savoir-faire reconnu*

## ■ *Avant tout, une aventure humaine*

L'engagement du Crédit Mutuel, c'est avant tout l'engagement d'hommes et de femmes, salariés et élus, qui mettent en commun leurs compétences.

Qu'il s'agisse de détachement dans le pays pendant 2 ou 3 ans ou encore de missions ponctuelles, ce sont avant tout les salariés du Crédit Mutuel qui, par leur conviction et leur professionnalisme, assurent le succès des actions conduites par le Crédit Mutuel. Les qualités requises sont avant tout l'adaptabilité, le sens de l'écoute et la pédagogie.

Une cinquantaine de cadres expérimentés du Crédit Mutuel se rendent chaque année dans les différents pays partenaires pour partager leur savoir-faire.



## ■ *Des moyens et des méthodes "sur-mesure"*

Troisième banque française par la taille de son réseau, le Crédit Mutuel a conquis une position clé dans de nombreux domaines de l'activité bancaire et de la monétique. Il mise en effet sur l'innovation pour assurer son développement.

C'est l'expertise acquise dans les domaines financier, informatique, technologique, juridique, de la formation, et du marketing que le Crédit Mutuel propose aux pays partenaires.

Chaque projet fait l'objet d'une étude et de moyens sur mesure. C'est ainsi le partage de ses convictions et de son savoir-faire technique qui sert de fondement à la construction d'un mutualisme national propre à chaque pays.



# Les formes d'engagements multiples



## ■ *La création, le conseil, la restructuration de réseaux mutualistes*

Dans ses nombreuses initiatives d'aide à l'international, le Crédit Mutuel intervient en Europe Centrale et de l'Est, en Afrique, en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est.

Grâce au CICM, fondé en 1979, le Crédit Mutuel a initié ses premières créations de réseaux dans les pays émergents. Il les développe, les structure et les conduit jusqu'à leur autonomie.

Le Crédit Mutuel intervient également auprès de réseaux mutualistes existants pour les conseiller dans les différents métiers de la banque.

## ■ *L'expertise*

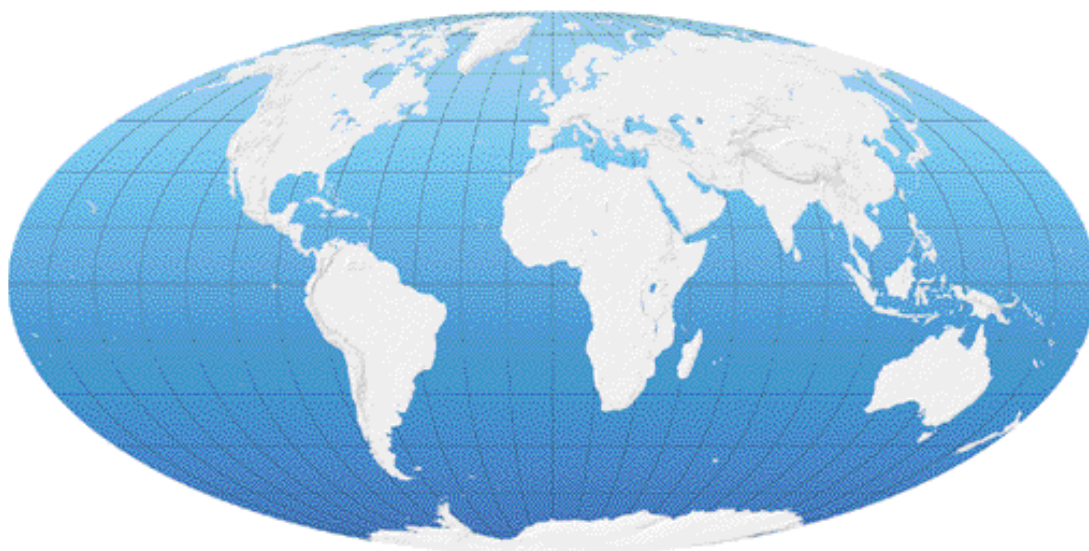
Outre son expertise dans les différents métiers de la banque, le Crédit Mutuel dispose d'un réel savoir-faire juridique pour la création ou l'adaptation d'un cadre réglementaire juridique national adapté aux spécificités de ces mouvements.

Pionnier dans les développements informatiques, exportateur de son savoir-faire monétique dans de nombreux Etats, le Crédit Mutuel, conscient des besoins spécifiques des pays émergents, a conçu et réalisé un système d'information adapté aux spécificités des Systèmes Financiers Décentralisés

## ■ *La formation des Hommes*

L'objectif poursuivi par le Crédit Mutuel est de donner les moyens aux populations de prendre en main leur développement et leur autonomie. La formation des hommes tient une place importante dans ses missions internationales.

Aussi ces formations peuvent porter selon les cas sur des aspects techniques pour les salariés. Elles consistent également à l'apprentissage de la démocratie par la mise en valeur des notions de responsabilité, d'intégrité et de solidarité pour les élus.



Centre International du Crédit Mutuel  
88-90, rue Cardinet - F 75847 Paris Cedex 17  
Tél : 00 33 (0) 1 44 01 11 90 - Fax : 00 33 (0) 1 44 01 12 75  
e-mail : [cicm@creditmutuel3d.com](mailto:cicm@creditmutuel3d.com)